

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 728

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Dolez, Mme Amiable, M. Asensi,
M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE 12

Compléter l'alinéa 11 par les deux phrases suivantes :

« Il remet chaque année au Parlement un rapport d'évaluation des actions engagées par l'État et les collectivités territoriales pour limiter la consommation des espaces agricoles. Ce rapport fait état de propositions pour parvenir à limiter de moitié la consommation annuelle des espaces agricoles d'ici 2015. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à compléter les missions de l'observatoire de la consommation des espaces agricoles en précisant qu'il remet chaque année un rapport au Parlement sur l'évaluation de cette consommation d'espace, intégrant également des propositions pour limiter à moyen terme cette consommation.